Les journées d'actualité du sport

Sport et laïcité : comprendre pour agir ensemble

Mardi 18 Octobre 2016

PROGRAMME

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE **MANIFESTATIONS**

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECITIVITES PROGRESSENT

Les journées d’actualité du sport

Sport et laïcité : comprendre pour agir ensemble

Présentation générale

L’article 1er de la constitution expose : ‘’la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion’’

Originaire du grec ‘’laos’’ signifiant peuple, la laïcité envisagée comme neutralité d’une action menée à destination de tout public, respectant les convictions religieuses de chacun, et assurant la liberté d’expression, se veut garante de la sécurité affective et physique de tout individu.

Néanmoins, d’une façon permanente et croissante, le fait religieux dans la sphère publique est au centre des débats et des interprétations. Ces dernières, parfois erronées ne facilitent pas les relations interpersonnelles que ce soit entre agents territoriaux ou avec les usagers. Les exigences individuelles apportent une certaine confusion dans l’action générale du service public, à tel point que la notion de communautarisme et la revendication d’appartenance aux communautés porte le fait religieux dans les débats de la gouvernance générale des politiques publiques.

Cette journée d’actualité sera l’occasion d’apporter les éléments de compréhension de la notion de la laïcité afin de permettre aux agents des services des sports de mieux appréhender les situations auxquelles ils peuvent être exposés.

PUBLICS :

Directeurs(trices) et cadres des services des sports, animation et vie associative, éducateurs(trices) des APS, animateurs(trices), agents des services enfance/jeunesse, démocratie/citoyenneté…

Mardi 18 Octobre 2016

8h45 : Accueil des participants

9h15 : Ouverture de la Journée
Cnfpt / Andiiss

9h25 : Conférence plénière :
Les principes de la laïcité dans notre république, ses origines historiques et sociologiques, sa force et sa fragilité, sa place dans notre société…

Henri Elie (professeur agrégé de philosophie et inspecteur pédagogique régional de philosophie au rectorat de l'académie de Nantes)

10h40 : Intermède et organisation des ateliers

10H45 : Ateliers d'échanges de pratiques et questionnements
Comment est abordée la laïcité dans les services des sports sur le plan associatif, la gestion des équipements, la relation à l'usager, aux agents, dans le champ de l'animation et de l'éducation.

Ateliers participatifs

12h : Déjeuner

13h30 : La jurisprudence appliquée à la laïcité
Mise en exergue de la jurisprudence abordant les principes de la laïcité dans le champ du sport et plus précisément : les associations, la gestion des équipements, les usagers, les agents, l'animation, l'éducation physique

Anne Rinnert, responsable du pôle affaires juridiques du Cnfpt

15h : Pause

15h15 : Retour d'expérience du comité consultatif organisé par la Ville de Rennes sur le domaine de la laïcité.
Quelles démarches, quels bénéfices, quelles limites dans l'organisation de comité consultatif

Gilles Suignard, chargé de mission sur la thématique de la laïcité pour la Ville de Rennes et Métropôle

16h15 : Eléments conclusifs par **Henri Elie**

16h30 : Clôture CNFPT / ANDIISS

Contact :

Yannick DIQUELOU, conseiller formation du domaine sport.
Délégation régionale des Pays de la Loire du CNFPT PAYS DE LA LOIRE – 60, boulevard Victor Beaussier – 49000 ANGERS

Tél : 02.41.77.37.32 – yannick.diquelou@cnfpt.fr

Informations et inscriptions :

Pour les agents territoriaux, les inscriptions sont à réaliser sur la plateforme en ligne du Cnfpt en utilisant le code session : **YA308**. Le déjeuner est pris en charge par le Cnfpt, les frais de déplacements sont à la charge des participants ou des collectivités employeuses.

Pour les élus et les étudiants, les inscriptions sont à adresser à l'ANDIISS avec le lien suivant : Inscriptions

Lieu d'organisation de la journée :

Institut National Spécialisé d'Études Territoriales
Rue du Nid de Pie – 49000 Angers

Pour se garer, utiliser le parking de la Délégation Régionale du Cnfpt au 60, boulevard Victor Beaussier.

Accès en bus depuis la gare SNCF :

Ligne n°4, direction Beaucouzé.
Arrêt « Gares Papin », descendre à « La Barre ». Temps de trajet estimé à 15 minutes.
Ligne n°6, direction Bouchemaine - Val de Maine.
Arrêt « Gares Papin », descendre à « CNFPT ». Temps de trajet estimé à 30 minutes.
Ligne n°14, direction Belle Beille - de septembre à mars hors vacances scolaires.
Arrêt « Gares Papin », descendre à « CNFPT ». Temps de trajet estimé à 15 minutes.
L'INSET ou la délégation régionale des Pays de la Loire sont à 3 minutes à pied de l'arrêt La Barre ou CNFPT.

Accès en voiture :

Par l'autoroute A11 Paris-Nantes, sortir à « Angers Centre », passer par les voies sur berges puis sortir à Angers technopole, université.
L'INSET se trouve au 1er feu sur votre droite, la délégation régionale des Pays de la Loire du CNFPT et le parking au 1er feu à gauche.